

## Sensibilisation aux bonnes pratiques de l'emploi du feu en milieu naturel

### CONTEXTE DE LA FORMATION :

En période de brûlage autorisé, on constate qu'un nombre croissant d'écobuages ou incinérations en tas échappent à leurs auteurs, causant des dommages à l'environnement et en conséquence une augmentation des appels aux pompiers. Dans la plupart des cas, est observé un manque de maîtrise des auteurs du feu.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Sensibiliser aux bonnes pratiques de l'emploi du feu en milieu naturel
- Informer sur le respect du cadre réglementaire

**LIEU DE FORMATION :** CFPPA de Florac et lieu de pratique à déterminer

**RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION :** 2 journées

**Les 9 novembre et le 16 novembre 2022**

### CONTENU DE LA FORMATION :

#### 1<sup>ère</sup> journée : théorie

##### Matin : de 9h15 à 12h30 :

- Accueil des stagiaires (30min)
- "Le permis d'écobuer" (1 h) [DDT - ONF]  
Présentation de la réglementation et explication de ses modalités
- Le rôle et l'impact de l'écobuage sur le milieu (45') [COPAGE – PNC - Agriculteurs]
- Les éléments du paysage et de l'environnement à préserver du feu CFPPA – MFR Javols) (1h)

##### Après-midi (14 h 30 – 17 h 30) :

- Modes de propagation du feu [SDIS] (30')
- La préparation d'un chantier d'écobuage [SDIS] (1 h 30)
  - Afin d'en conserver une bonne maîtrise
  - Afin de protéger les éléments remarquables de l'environnement)
- Les premières actions d'urgence [SDIS] (1h30)
  - Que faire en cas de perte de maîtrise du feu
- Quels soins apportés à une brûlure Lecture de paysage

#### 2<sup>e</sup> journée : pratique (lieu à définir en fonction de la situation météorologique)

- analyse de terrain
- Identifier les risques
- Repérage des zones à préserver et comprendre leurs intérêts
- Choix du matériel pour la préparation des chantiers
- Définition de modalités de mise à feu

Mise en application par l'analyse de différentes situations et mise à feu d'un site en présence du SDIS et du COPAGE.

**CONDITIONS D'ADMISSION :** Tout public/ Inscription auprès du CFPPA de la Lozère :  
[cfppa.lozere@educagri.fr](mailto:cfppa.lozere@educagri.fr) au 04.66.32.02.39 Magali Monier